

# Chelles Chaleur info

numéro 5  
Sept. 2010

le journal du réseau de chaleur de Chelles

## Modification des règles de facturation

### Une facturation mensuelle applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet

CHELLES CHALEUR		Noisy le Grand	
SAS au capital de 300 000 Euros		Destinataire	
N°SIREN : 302779053		SDC Résidence	
Numéro de TVA intracommunautaire RCS MEAUX B		Cabinet MIQ	
Téléphone : 01 49 14 79 88 - Fax : 01 43 04 51 42		18 Rue de l'	
Client		77500 CHELLES	
SDC Résidence Dupont		Av. 5 - RES DUPONT	
4-24 Avenue du Parc			
77500 CHELLES			
N° de TVA intracommunautaire Client :			
Exercice	2010	Période	août
FACTURE N° 20100137			
Désignation	Qté	Unité	Px unitaire Euros
1 POLICE D'ABONNEMENT : SDC Résidence Dupont à Chelles	62,5000	Mois	20,00
2 Relevance Proportionnelle R1	50,0000	Kwh	80,00
R2 - Puissance utile : 600 kW Relevance Fixe R2 : 1/12	50,0000	Kwh	40,00
3 R3 - Puissance utile : 600 kW Relevance Forfaitaire R3 : 1/12			

A l'initiative du Syndicat Mixte de Géothermie de Chelles (SMGC), de Chelles Chaleur, et grâce aux remarques de nombreux abonnés, lors de différentes réunions, le système de facturation a été amélioré.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les factures sont calculées sur la base des consommations réelles et des prix actualisés mensuels.

Elles seront envoyées dans les 10 jours du mois suivant.

Le principe des acomptes trimestriels et des régularisations en fin d'exercice est abandonné.

La consommation des 6 premiers

mois de l'année 2010, facturés suivant l'ancienne méthode, fera l'objet d'une facture de révision qui sera transmise au plus tard le 30 septembre 2010.

Les factures ainsi que les relevés de consommation de chaque abonné seront consultables sur le site internet de Chelles Chaleur, rubrique Abonnés. Pour l'habitat collectif, le représentant du Syndic et/ou le président de la copropriété disposent d'accès personnels et sécurisés à ces informations.

### Un schéma directeur pour le réseau de chaleur

Le SMGC et Chelles Chaleur ont engagé et cofinancé la réalisation d'un Schéma Directeur du réseau de chaleur. Il s'agit d'une étude technique qui a pour objectif de définir les moyens nécessaires pour atteindre à terme une couverture de plus de 50% des besoins énergétiques du réseau par la géothermie. Il sera adopté avant fin 2010. Les principaux objectifs du Schéma Directeur sont, entre autres :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Maîtriser et baisser les prix de vente de l'énergie aux usagers
- Réduire la T.V.A. du volet consommation de la facture à 5,5% au lieu de 19,6%
- Développer le réseau au bénéfice d'un nombre plus important d'abonnés
- Pérenniser les ouvrages : les équipements de production et de distribution

### Développement du réseau



Au 1<sup>er</sup> septembre 2010, le nombre d'équivalent-logements\* raccordés est de 4 441

Les plus récents raccordements sont :

- Immeuble de bureaux Europe Expansion
- Bureaux de la communauté d'agglomération Marne et Charteraine
- Résidence Cressonnières A
- Résidence Cressonnières B
- Résidence Moulin l'Illette GR2
- Résidence Etudiante
- La résidence au 52, rue Auguste Meunier

\* un équivalent-logement représente 65 m<sup>2</sup>

### Salon des énergies et de l'habitat écologiques

Un succès au rendez-vous pour la 5<sup>e</sup> édition du salon des Energies et de l'Habitat écologiques. Près de 4 500 personnes, visiteurs, intervenants, exposants et scolaires y ont, en effet, participé. Soit 1 000 de plus qu'en 2009. Vous avez été très nombreux à nous rendre visite sur le stand que nous partageons avec le SMGC.

### Visite des installations géothermiques

En marge du salon, nous avons accueilli plus de 60 personnes venues visiter le puits de géothermie. Deux films sur la cogénération et le réseau de Chelles et sur la géothermie leur ont aussi été présentés.



SYNDICAT MIXTE DE GÉOTHERMIE DE CHELLES



Chelles Chaleur  
Groupe Coriance



# ChellesChaleurinfo

numéro 5

le journal du réseau de chaleur de Chelles

## Votre réseau en 2009 : bilan

Le rapport annuel 2009 de Chelles chaleur sera présenté au Conseil Municipal de septembre puis, début novembre 2010, à la Commission Consultative des Services Publics. Il est à la disposition des abonnés et des usagers du réseau, à la Direction Générale de la mairie de Chelles.

### ► Côté environnemental

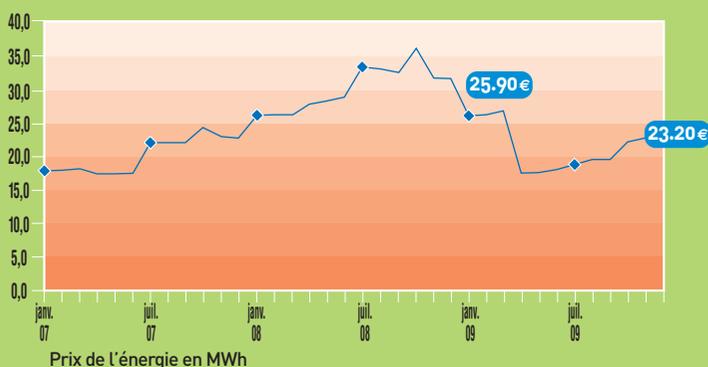
**En 2009, les émissions de CO<sub>2</sub> de la centrale ont été de 1 552 tonnes.** Ceci a été notamment possible grâce à une bonne disponibilité des centrales de cogénération et de géothermie.

Contenu CO<sub>2</sub> du réseau de chaleur : il s'agit d'un paramètre permettant de mesurer la quantité de CO<sub>2</sub> émise lors de la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Il doit notamment être associé désormais à tout diagnostic de performance énergétique réalisé sur un bâtiment proposé à la vente en France Métropolitaine. La faible valeur du contenu en CO<sub>2</sub> du réseau de Chelles, égale en 2009 à 0,130 kg CO<sub>2</sub>/KWh, représente un atout important lors de l'établissement de ce diagnostic.

De façon à illustrer l'impact très positif du réseau de chaleur de Chelles sur la limitation des rejets de gaz à effet de serre, on peut dire qu'en 2009, le recours au réseau de chaleur de Chelles a permis d'éviter le rejet de 4 613 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de 3 844 voitures en moins sur les routes.

### ► Côté prix : 2 parties dans votre votre facture

Evolution du prix de la partie variable (votre consommation d'énergie)



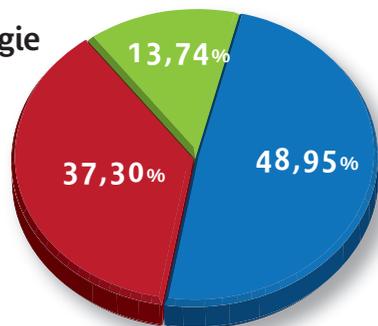
Evolution du prix de la partie abonnement



#### Pour information

Depuis la parution de votre dernier Chelles Chaleur info, en février, on a constaté que le prix du gaz (tarif B2S, applicable au chauffage collectif) a subi une augmentation de 15 %. En comparaison, le prix de chaleur par le réseau reste plus stable, ce qui prouve l'intérêt d'un raccordement au réseau.

### ► Côté énergie



**Le taux de couverture en énergie fatale et renouvelable est de 86,25 %**

La répartition de l'énergie produite par les différents moyens existants est la suivante :

- 48,95 % par la cogénération
- 13,74 % par l'appoint chaudière
- 37,30 % par le puits de géothermie



**Coriance**  
Groupe a2a

Immeuble Horizon 1  
10 Allée Bienvenue 93885 NOISY-LE-GRAND CEDEX  
Tél. : 01 49 14 79 79 • Fax : 01 43 04 51 42  
www.coriance-a2a.fr  
SAS au capital de 5 407 500 euros - RCS Coriance 412 561 706

